**Zeitschrift:** Mitteilungen / Schweizerische Aktuarvereinigung = Bulletin / Association

Suisse des Actuaires = Bulletin / Swiss Association of Actuaries

**Herausgeber:** Schweizerische Aktuarvereinigung

**Band:** - (2006)

Heft: 2

Vereinsnachrichten: Rapport annuel du président 2005/2006

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# A. Allgemeine Mitteilungen

# Rapport annuel du Président 2005/2006

- 1. Introduction
- 2. Rétrospective sur le centième anniversaire de l'ASA
- 3. Organisation
- 4. Prises de position
- 5. Ausbildung
- 6. Kommission Rechnungslegung
- 7. Kommission Berufsständische Fragen
- 8. International
- 9. Membres
- 10. Remerciements

### 1. Introduction

Vu que l'Assemblée générale de cette année se déroule en Suisse romande et que je suis moi-même Suisse romand, je vais présenter la première partie de mon rapport en français, une deuxième partie sera en allemand, la fin de mon rapport sera à nouveau en français. J'espère que cette alternance des langues ne nuira pas à la compréhension du rapport. La dernière Assemblée générale a eu lieu le samedi 18 juin 2005 à Bâle dans le cadre des festivités liées au centenaire de notre Association. Mon rapport annuel porte donc sur une période de 14 mois et demi. Toutefois je vais m'efforcer de ne pas l'allonger proportionnellement!

## 2. Rétrospective sur le centième anniversaire de l'ASA

Les activités liées au centième anniversaire de notre Association furent nombreuses et diverses. Je me permets de les rappeler brièvement:

La journée d'anniversaire a débuté le vendredi 17 juin 2005 en fin de matinée avec le dévoilement d'une plaque commémorative en l'honneur de notre premier Président, Hermann Kinkelin, dans une ruelle de Bâle. Cette plaque a malheureusement déjà été retirée par la voirie de Bâle!

- Au lunch du vendredi 17 juin 2005, le Comité de l'ASA a accueilli le Président de l'AAI, le Suédois Alf Guldberg, ainsi que les représentants de plus de 15 associations actuarielles nationales (dont cette du Japon, la SOA, la CAS, l'Institute of Actuaries de Londres, la Faculty of Actuaries d'Edinbourg, la DAV, etc.):
- La commémoration officielle du centenaire de l'ASA a eu lieu l'après-midi du vendredi 17 juin 2005 à l'aula de l'Université de Bâle. Quatres conférences ont été données respectivement par le président de l'Association suisse des actuaires, par le directeur de l'OFAP Herbert Lüthy, par le président de l'Association suisse d'assurances Albert Lauper et par le président de la direction générale de la Banque Nationale Suisse Jean-Pierre Roth.
- Un apéritif a suivi dans la cour de l'Hôtel de Ville de Bâle. Eva Herzog, conseillère d'Etat du canton de Bâle-Ville, a tenu un bref discours.
- La soirée du 17 juin 2005 s'est terminée par un banquet dans la «Zunftsaal» du Restaurant Safran à Bâle.
- Une assemblée générale ordinaire (la 96°) a eu lieu le samedi 18 juin à l'aula de l'Université de Bâle.
- Les activités liées au centenaire de l'ASA se sont poursuivies du 4 au 9 septembre 2005 avec l'organisation succesive du 36° colloque international de l'ASTIN et du 15° colloque international de l'AFIR à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich.
- Un très grand nombre de travaux scientifiques y ont été présentés et deux conférenciers réputés, ont fait des présentations: David R. Cox et Thomas Mack
- L'excursion d'ASTIN, le mardi 6 septembre 2005, nous a conduit, par un jour de grand foehn, sur le lac des Quatre-Cantons.
- Le mercredi 7 septembre 2005 a été la journée phare. Il s'agissait d'une journée commune aux deux colloques ASTIN et AFIR, avec des conférenciers magistraux, Phelim Boyle, Elias Shiu et Hans Bühlmann, et des présentations de bienvenue par le président de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich dans le cadre du 150e anniversaire de l'Ecole, et par le président de l'Association suisse des Actuaires dans le cadre de son 100e anniversaire.
- Le clou de la journée fut l'exposé remarquable de Robert F. Engle, Prix Nobel d'Economie en 2003.
- La journée du 7 septembre 2005 s'est terminée par un apéritif, suivi d'un dîner de gala à l'Albisgütli. Hans Hollenstein, conseiller d'Etat du canton de Zurich, nous a transmis les mots de bienvenue du Gouvernement du canton de Zurich, et Walter Kielholz, vice-président du Conseil d'administration de Swiss Re, a tenu la conférence d'honneur du dîner de gala.

- La deuxième partie de la semaine a été consacrée au colloque international AFIR. Ici aussi, un grand nombre de travaux scientifiques ont été présentés et des conférenciers réputés ont fait des présentations: Mary Hardy et Damir Filipovic.
- L'excursion d'AFIR, le jeudi 8 septembre 2005, nous a conduit à Winterthur, aux chutes du Rhin et, en bateau, de Schaffhouse à Stein am Rhein.
- La récapitulation des activités liées au centenaire de l'Association suisse des Actuaires ne serait pas complète si j'oubliais d'évoquer l'ouvrage commémoratif Aktuare in Helvetiens Landen. Ce remarquable opuscule, conçu par Josef Kupper, retrace, en 8 groupes de 4, la vie de 33 actuaires (!) qui ont marqué le développement des sciences actuarielles en Suisse depuis le XVIIIe siècle.

## 3. Organisation

Depuis la dernière Assemblée générale, le Comité de l'ASA a siégé à cinq reprises. La structure de notre Association, avec ses départements et commissions, n'a pas subi de changement depuis la dernière Assemblée, générale. Vu le renouvellement du Comité après cette Assemblée une adaptation de la structure ou tout au moins des responsables est très probable. La commission du centenaire ainsi que ses sous-commissions ont été dissoutes à fin 2005.

L'heureuse augmentation du nombre de nos membres, le fort accroissement de nos activités dans le domaine de la formation en particulier, mais malheureusement aussi la diminution du temps que nos membres peuvent consacrer à une activité de milice au sein de notre Association, nous ont forcés à renforcer notre secrétariat permanent situé chez Swiss Re. M<sup>me</sup> Romanens a réduit son activité à 50% et un nouveau secrétaire très qualifié, Holger Walz, a pu être engagé. M. Walz était déjà un collaborateur de Swiss Re et connaît donc parfaitement la maison. Les activités opérationnelles liées à la caisse vont dorénavant être effectuées par le secrétariat. Ce renforcement absolument nécessaire occasionne bien sûr des frais supplémentaires importants pour notre Association. Le contrat qui nous lie à Swiss Re a été adapté en conséquence.

Notre secrétaire général, Hans-Jürg Studer, souhaite avoir plus de temps à disposition pour s'occuper de ses petits-enfants. Il a donc exprimé le souhait de renoncer à sa fonction de secrétaire général de notre Association. Je regrette cette situation, mais la comprends. Durant à nombreuses années Hans-Jürg Studer nous a aidé à or-

ganiser les assemblées générales. Il a certainement rédigé plus de cent procès-verbaux pour notre association pendant sa longue carrière. Grace à son talent de rédaction, ces innombrables procès-verbaux ont toujours été d'excellente qualité et rédigés avec rapidité. Pour tout ce qu'il a fait pour notre Association, je le remercie très vivement et lui adresse tous mes vœux de santé, de succès et de joie avec sa famille.

## 4. Prises de position

Pendant la période sous revue, l'Association suisse des Actuaires a, à nouveau, participé à plusieurs procédures de consultation et a rédigé des prises de position.

Ainsi que je l'avais mentionné dans mon rapport de l'année précédente, l'ASA a préparé pendant l'automne 2004 une prise de position très détaillée lors de la procédure de consultation pour l'avant-projet de la nouvelle ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (OS). Nous pensons que plusieurs de nos remarques ont été prises en compte. Lors de l'apurement du projet définitif de l'OS en juillet 2005, notre Association a encore émis quelques commentaires et les a envoyés à l'OFAP.

Au début de l'année 2006 la Chambre suisse des actuaires-conseils a lancé une procédure de consultation pour deux directives techniques traitant l'une du taux de couverture et l'autre de la constitution des provisions techniques d'une institution de prévoyance. Notre Association a préparé une prise de position succinte. Les deux directives techniques ont été mises en vigueur lors de l'assemblée générale de la Chambre, le 26 avril dernier à Berne.

En avril 2006, l'Association suisse des Actuaires a envoyé à l'OFAS sa prise de position concernant le projet du Conseil fédéral de réduire le taux de conversion dans la LPP. Vous pouvez trouver cette prise de position (en allemand) sur notre site Internet: http://www.actuaries.ch.

En ce moment, la procédure de consultation pour un projet de réforme de la surveillance de la prévoyance professionnelle est en cours. L'ASA prépare sa prise de position et l'enverra prochainement à l'OFAS.

## 5. Ausbildung

Die Ausbildungstätigkeit unserer Vereinigung umfasst seit jeher Aktivitäten der Grundausbildung, d.h. die Ausbildungskurse und Prüfungen zum Eidg. dipl. Pensionsversicherungsexperten und zum Aktuar SAV. Dazu kommen Aktivitäten, die der Weiterbildung der Aktuare dienen, wie die Tagungen unserer Arbeitsgruppen und die Sommerschulen. Neu bewirken die Änderungen in der Aufsichtsgesetzgebung per 1. Januar 2006 einen dringenden Bedarf für die Fortbildung aller interessierten aktiven Mitglieder in den Bereichen Schweizer Solvenztest und Verantwortlicher Aktuar. Wir konnten alle Ausbildungsangebote erfolgreich anbieten. Das Engagement unserer aktiven Mitglieder und ihrer Arbeitgeber ist in allen Bereichen erheblich. Wir danken allen Beteiligten sehr herzlich für ihren Beitrag.

Die Prüfungsanforderungen für die Aufnahme in die Sektion «Aktuare SAV» sind seit dem Jahr 2000 bekannt, Prüfungskolloquien finden seit 2002 statt. Die zugehörige Organisation hat sich eingespielt. Das bedeutet, dass nun alle Übergangsregelungen für Mitglieder, die ihre berufliche Tätigkeit vor dem Inkrafttreten der Prüfungsordnung für Aktuare SAV begonnen haben, vollständig aufgehoben werden können. Die Erleichterungen der sogenannten Einführungsphase werden nur noch bis 31. Dezember 2006 gewährt: Bis dann müssen Sie sich angemeldet haben, wenn Sie davon profitieren wollen.

## 6. Kommission Rechnungslegung

Die Kommission Rechnungslegung hat im Berichtszeitraum viermal getagt. Eine ihrer Hauptaufgaben bestand darin, die internationale Entwicklung auf dem Gebiet der IFRS aufmerksam zu verfolgen und die Konsequenzen, die sich für den Schweizer Versicherungsmarkt ergeben, in geeigneter Form in Empfehlungen zu kleiden. Im Rahmen dieser Obliegenheit ist nun – wie an der letzten Mitgliederversammlung angekündigt – die zweite Ausgabe unserer «Empfehlungen der Schweizerischen Aktuarvereinigung für die Umsetzung des International Financial Reporting Standards 4» im Schweizer Markt erarbeitet worden. Wie die erste Version vom September 2004 besteht auch die Ausgabe April 2006 aus den beiden Hauptdokumenten «Umsetzung des IFRS 4 für Lebensversicherungsverträge» und «Umsetzung des IFRS 4 für Schadenversicherungsverträge». Diese Empfehlungen sind im Mai 2006 im Internet unter der Website der SAV in deutscher Sprache publiziert worden. Une traduction en français de ces directives sera prochainement placée sur notre site Internet.

Die SAV wird im Herbst dieses Jahres eine Tagung zu diesen Empfehlungen veranstalten.

# 7. Kommission Berufsständische Fragen

Im Zusammenhang mit der Einführung des VAG und des Schweizer Solvenztests wurde an drei Bewertungsrichtlinien gearbeitet. Die Richtlinie zur Bewertung von Optionen und Garantien wurde fertig erstellt und auf der SAV-Website publiziert. Die Richtlinie zu den Schadenrückstellungen ist in der letzten Phase der Bereinigung. Die Arbeit an einer Richtlinie zur Modellierung des BVG wurde im Frühjahr 2006 sistiert, nachdem das BPV in einer Weisung die Frage weitgehend geregelt hatte. Im Weiteren ging es darum, die bereits 2004 erlassenen Richtlinien zum Aktuarbericht an die Terminologie des VAG anzupassen. Diese sollen für die Lebens- und die Schadenversicherung noch diesen Herbst publiziert werden.

Von der IAA wurden IASP (International Actuarial Standards of Practice) für die aktuarielle Tätigkeit im Rahmen von IFRS (International Financial Reporting Standard) erlassen. Dieses Regelwerk wurde vom Vorstand SAV auch für die Schweiz bestätigt.

Generell ist zu sagen, dass all diese Richtlinien den Charakter von Empfehlungen haben und den Aktuar dort unterstützen sollen, wo die geltenden Vorschriften keine klare Linie vorgeben.

### 8. International

### 8.1 Association Actuarielle Internationale

Im Mai/Juni 2006 fand der Internationale Aktuarskongress ICA der IAA in Paris statt. Die SAV war durch zahlreiche Mitglieder bestens vertreten. Der Kongress bot wiederum eine gute Gelegenheit zur fachlichen Weiterbildung, aber auch zur Pflege von Kontakten. Der nächste Kongress findet in vier Jahren in Südafrika statt.

Die im November 2005 beschlossene Gründung einer neuen Leben-Sektion der IAA wurde in Paris offiziell vollzogen. Ziel dieser neuen Sektion ist die Förderung der aktuariellen Forschung und der Austausch von Wissen im Bereich der Lebensversicherung.

Die IAA umfasst damit 7 Sektionen. Informationen darüber findet man auch in einer neuen Broschüre über die IAA-Sektionen, welche unter folgender Webadresse zugänglich ist: http://www.actuaries.org/ABOUT/Brochures/Sections\_EN.pdf

Zu zahlreichen Diskussionen hat die Initiative der IAA zur Einführung eines internationalen aktuariellen Ausbildungsprogramms geführt. Das mittlerweile vorliegende bereinigte Konzept eines zusätzlichen und ergänzenden Ausbildungsprogramms auf freiwilliger Basis, welches den nationalen Aktuarsvereinigungen immer noch volle Entscheidungsfreiheit lässt, findet nun aber weitgehende Akzeptanz.

## 8.2 Commission pour les relations supranationales de l'AAI

Ainsi que je l'ai signalé dans mon rapport de l'année précédente, une commission de l'Association Actuarielle Internationale est présidée par un membre de notre Association. Il s'agit de la Commission pour les relations supranationales, qui est présidée par Philippe Maeder. Ce dernier a participé aux deux réunions du Conseil et du Comité exécutif de l'AAI. La Commission pour les relations supranationales de l'AAI entretient notamment des contacts étroits avec la Banque Mondiale, qui voit dans un manque d'actuaires un danger pour l'équilibre des régimes de sécurité sociale dans un certain nombre de pays en voie de développement, et qui se montre prête à investir un certain nombre de millions de dollars pour financer une formation actuarielle. A cet égard, la commission a également discuté de vues prospectives sur les besoins en actuaires dans les années à venir, et a conclu qu'il fallait mettre les bouchées doubles pour combler le déficit entre la demande et l'offre. Dans ce contexte, le projet de mise sur pied d'une formation actuarielle de l'AAI est un thème de discussion important à l'heure actuelle. Il devrait permettre aux petites associations de disposer d'un programme de formation qu'elles n'ont pas les moyens de mettre sur pied, lorsqu'elles ne disposent pas de Hautes écoles dispensant un enseignement de sciences actuarielles au plan local. Au plan suisse, il est intéressant de relever que les contacts noués par le biais de la Commission pour les relations supranationales de l'AAI avec le Bureau International du Travail ont débouché sur la mise sur pied, par l'Université de Lausanne, d'un master qui associe des collaborateurs du BIT à l'enseignement et permet aux futurs actuaires de la sécurité sociale d'y trouver un programme répondant à leurs besoins.

## 8.3 Groupe Consultatif Actuariel Européen

Solvenz II ist noch immer eines der zentralen Themen im Groupe Consultatif Actuariel Européen (GC). Im Moment steht Folgendes im Vordergrund: die Direktive über das Framework von Solvenz II, technische Grundsätze wie Best Estimate und Risikomarge für die technischen Reserven sowie die quantitativen Auswirkungen auf die Märkte (QIS=Quantitative Impact Studies). Die Website des GC enthält sehr viele Informationen über die laufenden Arbeiten und Stellungnahmen von Solvenz II.

Der Groupe Consulatif befasst sich auch intensiv mit der künftigen Rolle des Aktuars/der aktuariellen Funktion, insbesondere mit der Berichterstattung über die Solvenz, den Anforderungen für diese Tätigkeit und der «Governance», mit dem Ziel, diese Thematik rechtzeitig mit den EU Gremien und Aufsichtbehörden zu diskutieren und mitzugestalten.

An dieser Stelle sei noch auf die jährlich stattfindenden Weiterbildungsveranstaltungen, das Kolloquium und die Sommerschule des Groupe Consultatif, hingewiesen.

Abschliessend möchte ich die Berichterstattung über Internationales mit der Mitteilung, dass sich die SAV bereit erklärt hat, dem Groupe Consultatif für die Durchführung der Jahresversammlung im Herbst 2008 Gastrecht in Zürich zu gewähren.

# 8.4 European Actuarial Academy

Im Zusammenhang mit internationaler Ausbildung möchte ich die Gründung der Europäischen Aktuar Akademie EAA (European Actuarial Academy) im August letzten Jahres erwähnen. Diese Akademie ist ein Joint Venture der deutschen, holländischen und österreichischen Aktuarsvereinigung sowie der SAV und soll mittelfristig eine bedeutende Rolle bei der aktuariellen Ausbildung in Europa einnehmen. Detailinformationen findet man auf folgender Website: http://www.actuarial-academy.com

Die genannten vier Aktuarsvereinigungen haben auch im Berichtsjahr die sogenannten Vier-Länder-Treffen auf Vorstandsebene weitergeführt. Dieser Meinungsaustausch und die Planung von gemeinsamen Aktionen sind auch für die SAV sehr nützlich, da wir als kleinere Vereinigung nicht alles im Alleingang machen können.

In den internationalen Gremien wird die Mitarbeit der SAV geschätzt und hilft mit, uns international zu positionieren, auch wenn wir nicht überall engagiert sein können. Ich möchte an dieser Stelle allen Mitgliedern, die in internationalen Gremien tätig sind, für ihren Einsatz bestens danken.

## 9. Membres

Depuis la dernière Assemblée générale, nous avons pu admettre de très nombreux nouveaux membres (44) au sein de notre Association. Voici la liste dans l'ordre alphabétique:

Christa Accola Caspar Blom Claudio Burkhard Stefan Eggenberger

Alba Férolles Séverine Gaille Gabriele Hollmann Christian Jaggy Barbara Keller Rheia Khalaf Jean-Daniel Laffely

Max Mandioni Martin Sebastian Mayer Frédéric Moiroud

Claude Pidoux Valentina Podladtchikova

Jacqueline Morand

Heinz Russ Marina Sikora Olivier Stoll

Hedwig Beate Ulmer Busenhart

Mark Wellmann

Matthias Aellig Alain Bugnon Marco Di Giorgio

Felix Esche

Isabelle Flückiger

Ralf Hager
Alexis Iglauer
Ralf Jürgens
Rainer Kenzler
Alain Kolonovics
Xiao Dong Liu
Klaus Math
Alexandra Mayr

Alexandra Mayr Pal Molnar Gregory Pepin Gianluca Piscopo Giorgia Rama

Andrea Scascighini Rudolf Steiner-Pulimeno

Tancredi Tommasina

Martin Walti Peter Ziswiler

Notre Association comprend à ce jour 1049 membres individuels et 31 membres corporatifs. Il y a une année l'Association comprenait 1018 membres individuels et 35 membres corporatifs. 67% de nos membres habitent en Suisse allemande,

20% en Suisse romande et au Tessin, et 13% à l'étranger (80% des étrangers habitent en Allemagne).

Si le nombre de membres individuels ne cesse d'augmenter, à l'inverse le nombre de membres corporatifs ne cesse lui de diminuer. La raison principale de cette diminution est la fusion ou la disparition de compagnies d'assurances. De nouvelles entreprises ou de nouveaux intervenants, tels les sociétés de conseil ou les réviseurs, eux ne sont pas membres corporatifs. Je me permets donc de lancer un appel à nos membres qui travaillent dans ces entreprises pour les inciter à encourager leurs employeurs à devenir membre corporatif de l'ASA et à payer une cotisation!

Le nombre des membres de la section «Actuaires ASA» («full members») a également fortement augmenté depuis la dernière Assemblée générale. Les admissions suivantes ont eu lieu:

En conformité avec l'accord signé avec le Groupe Consultatif Actuariel Européen», il y a eu 11 admissions (7 provenant de la DAV, 2 provenant de France, 1 des Pays-Bas et 1 de la Faculty of Actuaries d'Ecosse).

Ulrich Bernhard Nicolas Colozier John Holland Alexandra Mayr Heinz Russ

Ralf Hager Rainer Kenzler Frédéric Moiroud Olivier Stoll

Jos Cobben

Hedwig Beate Ulmer Busenhart

En 2005, treize candidats ont participé au colloque d'examen afin d'obtenir le titre d'«Actuaire ASA». Onze candidats ont passé l'épreuve du colloque avec succès et peuvent donc maintenant porter le titre d'«Actuaire ASA». Comme le veut la (jeune) tradition, je prie les nouveaux Actuaires ASA, après la lecture de leurs noms, de bien vouloir s'avancer vers moi, afin que je puisse leur remettre leurs diplômes:

Cynthia Dufresne-Daou Pascal Gabathuler Marco Jost Timo Krause Petra Wellmann Peter Ziswiler Stefan Eggenberger Christian Jaggy Roger Kaufmann Didier Noverraz Andrea Wieckhorst Ces 11 candidats ont rempli l'ensemble des conditions de la formation d'actuaire pleinement qualifié, telle qu'elle est prévue dans notre syllabus, et ont passé l'épreuve pratique du colloque. Pour ce succès je les félicite vivement. Le colloque pratique a été organisé en 2005 pour la quatrième fois. Au total, 31 collègues ont passé l'épreuve du colloque avec succès.

La section «Actuaires ASA» comprend maintenant 445 membres (l'année passée, à la date de l'Assemblée générale, ce nombre était de 430).

### 10. Remerciements

Un président sans collègues et comme un général sans soldats! Il ne peut rien accomplir. Une grande différence étant toutefois que le général peut donner des ordres, que ceux-ci sont, en principe, exécutés et qu'il n'a pas besoin de remercier ensuite! Il n'en va évidemment pas de même pour le président d'une petite association. Au moment de faire le bilan d'une année d'activités, il est donc essentiel de faire des remerciements. Tout d'abord, je souhaite remercier le secrétariat de l'ASA. Anne-Marie Romanens (depuis trois ans), Holger Walz (depuis le début de l'été) et Hans-Jürg Studer (depuis de nombreuses années) accomplissent un travail remarquable. Ils sont tous très dévoués et très motivés. Merci infiniment. Notre secrétariat est situé dans les murs de Swiss Re. Sans le soutien logistique de Swiss Re, nous aurions les plus grandes difficultés à faire tourner notre secrétariat. Je remercie donc Swiss Re pour son soutien. Swiss Re nous a aussi accordé une aide inestimable dans l'organisation des colloques internationaux ASTIN et AFIR l'année passée en septembre. J'en profite pour réitérer mes remerciements à Stefanie Rühlé et Tamara Sennhauser, qui ont orchestré ces colloques de manière magistrale. Enfin, je souhaite remercier vivement mes collègues du Comité, les présidents et les membres de nos nombreuses commissions pour leur travail. C'est grâce à eux que notre Association est ce qu'elle est.

Le Président: Marc Chuard